



Le Bulletin bimensuel

Le 10 octobre 2003 Volume 16 Numéro 18

UTILISATION DES CÉRÉALES FOURRAGÈRES AU CANADA

Au cours des années 1990, la réforme des politiques en matière de transport du grain de l'Ouest canadien a mis l'accent sur la diversification, l'activité à valeur ajoutée et l'adaptation, au détriment des exportations de grain en vrac. Depuis ce temps, l'industrie de l'élevage et l'utilisation intérieure des céréales fourragères continuent en général de prendre de l'ampleur dans l'Ouest canadien, sauf pour ces dernières années qui ont été caractérisées par la sécheresse. Ce numéro du Bulletin bimensuel présente une vue d'ensemble de la production et de l'utilisation des céréales fourragères au Canada, selon le type d'élevage.

Le marché intérieur des céréales fourragères est un marché orienté sur les céréales secondaires (orge, maïs, avoine, seigle, grain mélangé) et le blé fourrager. Les tourteaux de soja et de canola représentent aussi une proportion significative des rations animales, en tant que sources de protéine. Dans l'Ouest canadien, c'est l'orge qui domine le marché des céréales fourragères, tandis que dans l'est du pays, c'est le maïs qui arrive au premier rang. Historiquement, l'Ouest canadien a toujours produit un important surplus d'orge. Toutefois, la sécheresse survenue en 2002 et, dans une moindre mesure, en 2001 a considérablement réduit les disponibilités d'orge fourragère dans l'Ouest canadien. En conséquence, les importations de maïs en provenance des États-Unis et le blé fourrager canadien ont joué un rôle accru. En raison de la production d'orge particulièrement faible en 2002 et du volume élevé des importations de maïs états-unien qui s'ensuivit, cette étude sur la distribution de l'usage des céréales fourragères selon le type d'élevage porte principalement sur la situation avant 2002-2003. La présente analyse n'abordera donc pas les changements survenus depuis le début de la crise de l'ESP en mai 2003. L'utilisation du

tourteau protéique sera traitée dans une livraison ultérieure.

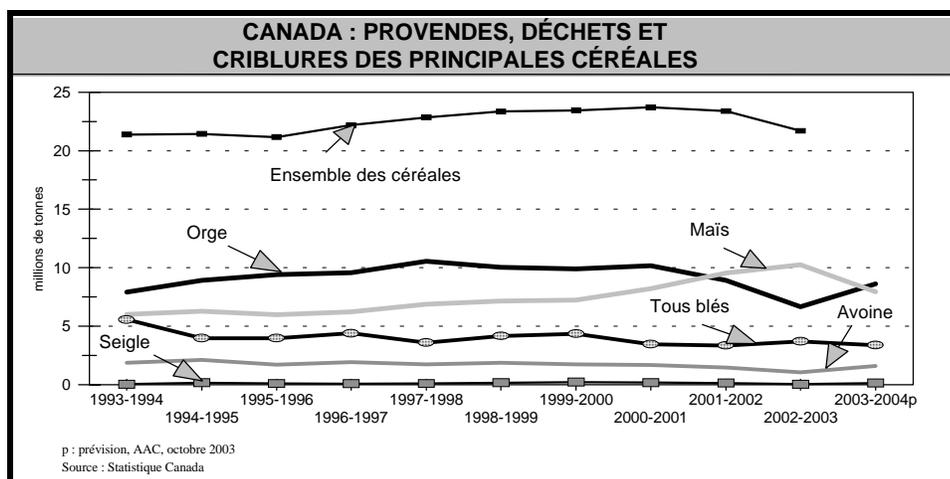
Entre 1999 et 2001, l'orge représentait environ 35 % et le maïs 40 % des céréales fourragères utilisées au Canada. Le blé fourrager, l'avoine et les autres céréales représentaient l'autre 25 %.

Dans le passé, le seigle a constitué un élément significatif du marché des céréales fourragères, mais le seigle a vu sa production régulièrement baisser durant les années 1990 et il n'est plus largement utilisé comme céréale fourragère. Le rôle de l'avoine à titre de céréale fourragère a également diminué au cours des dix

dernières années. L'avoine est depuis principalement destinée à des exportations vers les États-Unis et à l'industrie canadienne de la transformation des aliments.

PRODUCTION

Par suite de sécheresse, la production de céréales fourragères dans l'Ouest canadien a chuté à 14 millions de tonnes (Mt) en 2001, comparativement à la moyenne décennale de quelque 17 Mt. Dans l'Est canadien, la production des céréales fourragères a été de 11 Mt en 2001, soit similaire à la moyenne décennale.



Blé

Les disponibilités de blé de qualité fourragère dépendent largement du climat et des conditions de croissance. La production de blé est principalement destinée au marché plus lucratif de blé de mouture de qualité supérieure.

Cependant, la demande de blé fourrager dans les secteurs porcin et avicole demeure relativement constante, et lorsque l'offre de blé de qualité fourragère est insuffisante, comme c'est le cas la plupart des années, le blé de mouture de moindre qualité entre dans la filière des aliments pour animaux. Les types de blé de mouture les plus utilisés à des fins fourragères sont blé le roux de printemps Canada Prairie (CPSR), le blé rouge d'hiver de l'Ouest canadien (CWRW), le blé roux de printemps de l'Ouest canadien (CWRS) n° 3 et le blé extra fort de l'Ouest canadien (CWES). On rapporte que certaines années où les disponibilités fourragères étaient particulièrement étroites, on a même écoulé du blé CWRS n° 2 à faible teneur protéique sur le marché fourrager. Le blé fourrager destiné à la consommation intérieure est généralement acheté hors Commission, car la Commission canadienne du blé exporte généralement tout le blé fourrager qui entre dans ses comptes de mise en commun. Le prix du blé hors-Commission doit nécessairement concurrencer celui du maïs importé. Le blé étant plus faible en amidon que le maïs, le prix à la tonne du blé fourrager est généralement inférieur à celui du maïs. Toutefois, le blé contient davantage de protéines que le maïs. Bien que cette caractéristique soit appréciable d'un point de vue alimentaire,

c'est la teneur en amidon qui influe le plus sur les prix du marché de l'alimentation animale.

Orge

L'orge représente l'une des principales cultures fourragères, surtout dans les Prairies. Toutefois, en général, entre 15 % et 20 % de l'orge produite est sélectionnée à des fins de maltage, le reste étant destiné au secteur de l'alimentation animale. En raison des conditions de sécheresse en 2001, la production d'orge dans l'Ouest canadien a baissé à 10 Mt, comparativement à la moyenne décennale de 12 Mt. L'effet s'est fait particulièrement sentir dans l'industrie de l'alimentation animale, bien qu'il y ait eu aussi une extrême pénurie d'orge pouvant convenir au maltage. Le processus de sélection d'orge destinée au maltage est largement déterminé en fonction des variétés pouvant répondre à certains critères comme un grain ventru sain propice à la germination et une teneur en protéines satisfaisante.

Maïs

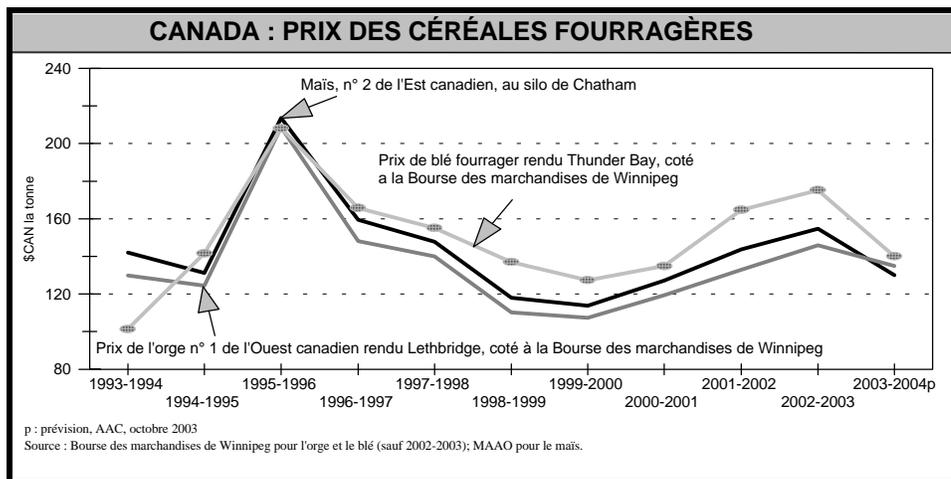
Le maïs contient une forte teneur en amidon, ce qui le rend particulièrement intéressant, tant aux fins de l'alimentation animale qu'à des fins industrielles telles que la production d'éthanol. La majeure partie du maïs produit au Canada ou du maïs importé est destinée au marché de l'alimentation animale. Pendant la campagne agricole 2001-2002, l'alimentation humaine et l'utilisation industrielle au Canada ont absorbé 2,385 Mt de maïs alors que les provendes, les déchets et les criblures comptaient pour 10,121 Mt. Environ 65 % de la production

canadienne de maïs provient de l'Ontario et environ 30 % provient du Québec. Sur le marché fourrager de l'Ouest canadien, le maïs importé des États-Unis est le succédané de l'orge que l'on trouve le plus facilement. La production de maïs dans les Prairies, notamment au Manitoba, a augmenté au cours de la dernière décennie en raison de l'introduction de nouvelles variétés qui nécessitent moins d'unités thermiques de croissance.

Les importations canadiennes de maïs ont plus que triplé entre 1999 et 2001, passant de 1,022 Mt à 3,844 Mt. Pendant la période comprise entre 1989 et 1999, les importations de maïs américain s'élevaient en moyenne à 819 900 tonnes par année. La poussée soudaine des importations de maïs états-unien s'explique en partie par les sécheresses qui avaient sévi dans l'Ouest canadien et provoqué une pénurie de céréales fourragères. Les prix de ces dernières ont flambé au point qu'il était alors possible d'acheter et de transporter du maïs américain à un prix qui concurrençait ceux des céréales fourragères locales. Étant donné l'offre très volumineuse du maïs américain, son prix livré représente le prix plafond des céréales fourragères canadiennes.

Avoine

Comparativement à l'orge et au maïs, l'avoine représente une part modeste du marché de l'alimentation animale. La haute teneur en fibres de l'avoine vêtue réduit la valeur nutritionnelle du grain et augmente le temps et les coûts requis pour atteindre le poids d'abattage. Depuis quelques années, l'utilisation de l'avoine dans le secteur intérieur de la transformation a également connu une croissance significative, en partie à cause de la hausse des coûts d'expédition suite à l'abrogation de la *Loi sur le transport du grain de l'Ouest (LTGO)*. Une part significative de la production d'avoine canadienne est exportée vers les É.-U. où elle est écoulée pour la plupart sur le marché de l'alimentation humaine. Le principal débouché fourrager de l'avoine au Canada est le secteur bovin. Cependant, les chevaux de course et les chevaux de promenade, tant au Canada qu'aux États-Unis, sont régulièrement



CANADA : UTILISATION DES CÉRÉALES FOURRAGÈRES *

<i>moyenne de 1999 à 2001</i>	Blé	Orge	Maïs	Avoine	Autre^{1/}	Total Grains	Tourteau de protéines^{2/}	Total
milliers de tonnes.....							
CANADA								
Bovins à viande	145	3 396	768	1 554	579	6 442	349	6 791
Bovins laitiers	116	952	1 824	60	344	3 295	471	3 765
Porcs	818	2 001	3 676	30	304	6 829	1 396	8 225
Poulets	402	179	836	0	40	1 456	391	1 847
Pondeuses	274	0	250	0	43	566	133	699
Dindons	100	0	131	0	11	243	81	324
Chevaux	0	71	22	178	13	285	27	312
Moutons/agneaux	<u>1</u>	<u>34</u>	<u>7</u>	<u>7</u>	<u>4</u>	<u>53</u>	<u>3</u>	<u>56</u>
Total	1 857	6 632	7 514	1 829	1 337	19 169	2 851	22 019
QUEST CANADIEN								
Bovins à viande	97	3 253	85	1 492	449	5 377	197	5 574
Bovins laitiers	15	607	39	7	84	752	108	860
Porcs	574	1 811	345	8	278	3 016	505	3 521
Poulets	243	179	0	0	0	422	113	535
Pondeuses	200	0	10	0	1	211	49	260
Dindons	72	0	0	0	0	72	24	96
Chevaux	0	50	8	131	3	193	16	209
Moutons/agneaux	<u>0</u>	<u>23</u>	<u>0</u>	<u>4</u>	<u>0</u>	<u>27</u>	<u>1</u>	<u>28</u>
Total	1 202	5 923	487	1 642	816	10 070	1 013	11 084
EST CANADIEN								
Bovins à viande	48	143	683	61	130	1 065	152	1 217
Bovins laitiers	101	345	1 785	52	259	2 542	363	2 905
Porcs	244	190	3 331	22	27	3 814	891	4 704
Poulets	159	0	836	0	40	1 035	277	1 312
Pondeuses	74	0	240	0	42	356	84	439
Dindons	28	0	131	0	11	171	57	228
Chevaux	0	21	14	47	10	92	11	102
Moutons/agneaux	<u>1</u>	<u>11</u>	<u>7</u>	<u>4</u>	<u>3</u>	<u>25</u>	<u>3</u>	<u>28</u>
Total	655	709	7 027	186	521	9 099	1 836	10 935

* Ces estimations relatives à l'utilisation d'environ 19 Mt de céréales fourragères au cours de la période 1999-2001 proviennent de Statistique Canada (SC). En supposant une ration adaptée aux besoins de chaque groupe d'âge pour chaque type d'élevage, SC détermine l'utilisation globale en totalisant l'utilisation de chaque sous-groupe d'animaux. Ces estimations sont sensiblement inférieures à celles de 24 Mt présentées par SC dans son bilan des provendes, déchets et criblures (PDC) pour le blé et les céréales secondaires, publié sous forme de tableau. L'écart entre les estimations s'explique en partie par le fait que la valeur PDC englobe les déchets et les criblures; les PDC représentent en fait un reste, et reflètent toute estimation erronée concernant la production, les importations, les exportations, la consommation humaine, l'utilisation industrielle, les stocks reportés ou les stocks de fin de campagne. Aussi, la précision des estimations en matière d'utilisation dépend de la précision de celles, obtenues au moyen d'enquêtes, concernant le nombre d'animaux par groupe d'âge. Le poids et le stade de développement de l'animal sont aussi des facteurs très importants dont il faut tenir compte.

^{1/} Autre : seigle, pois secs, criblures de minoterie

^{2/} Tourteau : tourteau de soja ou de canola

Source : Statistique Canada, sauf pour les pondeuses et les dindons, lesquels relèvent d'AAC.

nourris à l'avoine de qualité supérieure (relativement coûteuse). L'avoine de qualité inférieure est aussi utilisée pour les bovins de reproduction et pour les jeunes animaux dans des parcs d'engraissement.

DEMANDE D'ALIMENTS POUR ANIMAUX

La demande d'aliments pour animaux ne cesse d'augmenter depuis quelques années. L'expansion spectaculaire du secteur porcin a contribué à cette tendance. De même, la croissance régulière de la production bovine a poussé à la hausse le niveau de demande en matière d'alimentation animale. Le secteur de l'élevage a largement bénéficié de l'abrogation de la LTGO et de l'intérêt accru pour les activités à valeur ajoutée qui en a résulté.

Bovins

Le secteur de l'élevage bovin a connu une

croissance importante qui a porté à 15,3 millions de têtes la population bovine en 2002, comparativement à 12,7 millions en 1995. La majeure partie de cette augmentation a trait aux bovins de boucherie, car la hausse de la productivité laitière a largement éliminé la nécessité d'accroître le cheptel laitier pour répondre à la demande accrue de produits laitiers. De 1995 à 2002, le nombre de bovins a augmenté sensiblement au Manitoba et en Alberta. Au total, les bovins de boucherie et les bovins laitiers ont consommé 50 % des céréales fourragères de 1999 à 2001.

Les bovins sont des ruminants à estomac multiple qui se servent de bactéries pour broyer la pâture. Dans le cas des bovins, le fourrage grossier peut remplacer les céréales fourragères. Pour des raisons de santé, les rations alimentaires pour bovins doivent contenir du fourrage grossier. En conséquence, le prix relatif des diverses céréales fourragères et sources de fourrage (variétés de foin et de paille) a un

impact significatif sur la composition de la ration alimentaire. La haute teneur en fibres de l'orge explique la popularité de l'orge dans les rations alimentaires destinées aux bovins. Le maïs constitue une bonne partie du reste des céréales dont se nourrissent les bovins.

Porcs

Le cheptel porcin au Canada est passé de 11,5 millions de têtes en 1995 à 14,7 millions en 2002. Les porcs sont les seconds consommateurs en importance de l'alimentation animale et des

céréales fourragères canadiennes, comptant pour environ 36 % des céréales fourragères consommées de 1999 à 2001. La nutrition est très importante pour l'industrie porcine en raison de la croissance rapide et de la nature monogastrique du porc.

Le maïs, l'orge et le blé sont utilisés comme aliments pour les porcs. Dans l'Est du Canada, le maïs est la principale céréale fourragère. Le maïs canadien et le maïs importé contribuent au marché des aliments pour animaux de l'Est du Canada. Dans l'Ouest du Canada, le marché des aliments pour animaux est légèrement plus complexe et comprend du maïs importé ainsi que du blé et de l'orge canadiens.

Le secteur porcin des Prairies s'est considérablement développé depuis quelques années. De 1995 à 2002, le nombre de porcs dans les fermes a augmenté de 76 % au Manitoba, de 39 % en Saskatchewan et de 11 % en Alberta. En Ontario, cette augmentation s'établit à 16 % et au Québec, à 34 %. Une bonne part de cette croissance, particulièrement dans les Prairies, a été dirigée vers le marché de l'exportation.

Volaille

Les volailles sont aussi de grandes consommatrices d'aliments pour animaux. La gestion des approvisionnements a favorisé une industrie avicole relativement stable qui s'est développée en fonction de la croissance de la population. Les poulets constituent la principale production avicole et ils consomment la plus grande partie des aliments pour animaux, tandis que les dindons consomment la majeure partie du restant.

La production totale de poulets est passée de 686 millions de kilogrammes (Mkg) en 1995 à 954 Mkg en 2001. La production de dindons est passée de 142 Mkg en 1995 à 146 Mkg en 2002. La volaille dans son ensemble a consommé 15 % des aliments pour animaux de 1999 à 2001.

Autres

Les autres débouchés notables d'aliments pour animaux sont les moutons, les agneaux et les chevaux. Les chevaux sont

CANADA : POPULATION DES CHEPTELS

au 1 juillet	1999	2000	2001	2002	2003*
milliers.....				
CANADA					
Bovins	14 753	14 968	15 424	15 336	15 728
Porcs	12 688	13 401	14 050	14 668	14 566
Poulets	47 830	50 593	53 216	51 799	49 390
Dindons	20 001	21 159	20 057	19 572	n.d.
Moutons/agneaux	979	1 105	1 247	1 252	1 249
OUEST CANADIEN					
Bovins	10 975	11 234	11 640	11 533	11 785
Porcs	4 983	5 410	5 882	6 324	6 208
Poulets	16 207	17 359	18 100	17 677	16 152
Dindons	5 819	6 242	5 894	5 781	n.d.
Moutons/agneaux	471	534	605	591	555
EST CANADIEN					
Bovins	3 778	3 734	3 784	3 802	3 943
Porcs	7 705	7 991	8 167	8 344	8 357
Poulets	31 623	33 234	35 116	34 122	33 238
Dindons	14 182	14 917	14 163	13 791	n.d.
Moutons/agneaux	508	571	642	661	694

* Porcs et poulets : données d'avril

n.d. = non disponible

Source : Statistique Canada, Les producteurs de poulet du Canada, l'Office canadien de commercialisation du dindon

utilisés principalement à des fins récréatives. Leur nombre est relativement constant et ils constituent une part modeste, mais de choix, du marché global des aliments pour animaux. Les moutons et les agneaux constituent également une petite part du marché des aliments pour animaux, mais cette part est en croissance. De juillet 1995 à juillet 2002, la production de moutons et d'agneaux dans les fermes canadiennes a augmenté de plus de 50 % pour s'établir à quelque 1,25 millions de têtes. Les moutons et les chevaux sont sensibles au fusarium.

Éthanol

En raison de l'engagement pris par le Canada à l'égard de l'accord de Kyoto, l'industrie de l'éthanol semble être sur point de prendre de l'essor, surtout dans l'Ouest canadien. Les céréales ou d'autres produits sont utilisés pour fabriquer de l'éthanol qui peut se mélanger avec l'essence afin de réduire l'émission de gaz à effet de serre. Les gouvernements fédéral et provinciaux offrent des incitatifs pour favoriser l'expansion de la capacité de production d'éthanol au Canada. Le principal sous-produit du processus de production de l'éthanol, la drêche sèche de distillerie (DDD), peut s'utiliser comme aliment pour animaux. Cependant, la DDD renferme moins d'amidon, et dans certains cas, plus de fusarium, ce qui limite son utilité. Les producteurs d'éthanol sont intéressés par la même teneur en amidon que les

parcs d'engraissement. Si les propositions considérées au Manitoba et en Saskatchewan se concrétisent, il est à prévoir que l'expansion de la production d'éthanol s'y traduira par des disponibilités accrues en DDD.

Fusarium

Dans l'est de la Saskatchewan, la vallée de la rivière Rouge au Manitoba et certaines parties de l'Ontario, le blé et l'orge sont susceptibles à la brûlure de l'épi, une maladie fongique provoquée par le fusarium et connue aussi sous les noms de « grains momifiés » ou de « gale ». Des niveaux d'humidité élevés conjugués à des températures chaudes au stade de la floraison constituent des conditions idéales pour le développement du fusarium dans le blé et l'orge. La valeur du grain contenant du fusarium dépend du degré de dommage causé par ce dernier et des possibilités de nettoyer le grain infecté et de le mélanger avec du grain sans fusarium. (Le blé ou l'orge infecté par le fusarium a été commercialisé régionalement dans l'Ouest canadien en fonction de sa teneur en fusarium et du secteur de l'élevage pouvant utiliser du grain atteint à un certain degré par le fusarium. Les bovins tolèrent mieux le fusarium que les porcs.) Parfois, le Manitoba et la Saskatchewan envoient aux producteurs de bovins de l'Alberta de l'orge fourragère dont la teneur en fusarium dépasse les limites acceptables pour les porcs, tandis que l'Alberta envoie son orge aux producteurs de porcs du Manitoba. Au

cours des dernières années, la présence de fusarium dans le grain des Prairies a beaucoup diminué pour devenir très faible, en raison des conditions sèches.

PRIX

Le prix des céréales fourragères sur les marchés internationaux est déterminé principalement par le prix du maïs sur le marché à terme du Chicago Board of Trade (CBoT). Cependant, les prix du blé fourragère sont également un facteur à considérer, car le blé peut se substituer au maïs. Après avoir pris en considération le taux de change et les différences de qualité nutritive, le prix livré à la tonne du maïs états-unien représente un plafond pour le prix des céréales fourragères au Canada. Ainsi, pendant les périodes de forte production dans l'Ouest canadien, le prix de l'orge est inférieur au prix livré du maïs états-unien, et pendant les périodes de pénurie, le prix livré du maïs états-unien représente un plafond pour le prix de l'orge dans l'Ouest canadien.

Perspectives 2003-2004

Les perspectives de prix pour les céréales fourragères au Canada en 2003-2004 dépendent beaucoup de plusieurs facteurs comme les prix du maïs états-unien, le taux de change Canada/États-Unis et la production et la demande des céréales fourragères au Canada. Le USDA prévoit un **prix moyen à la ferme aux États-Unis** de 1,90-2,30 \$US le boisseau (/boiss) de

DRÊCHES SÈCHES DE DISTILLERIE (DDD)

Au Canada, l'éthanol est produit principalement à partir du blé dans l'Ouest et à partir du maïs dans l'Est. En 2002, le Canada a produit environ 165 000 tonnes de DDD. Une tonne de blé génère environ 370 litres d'éthanol et 0,35 tonne de DDD avec une teneur protéique moyenne de 38 %. À titre comparatif, le tourteau de canola a une teneur moyenne en protéines d'environ 35 %. Dans l'hypothèse d'un rabais sur le prix de 10 % par rapport à sa valeur nutritive, le DDD dans l'Ouest du Canada coûterait à peu près le même prix que le tourteau de canola, soit à l'heure actuelle 165 \$/t.

En plus de la teneur en protéines, d'autres facteurs importants influent sur le prix des DDD : 1) la stabilité de l'offre; 2) la proximité de l'entreprise d'élevage par rapport à l'usine d'éthanol; 3) le type d'élevage, c.-à-d. porcs ou bovins, puisque les porcs ne sont pas les consommateurs principaux de DDD; et 4) le type et la qualité du grain utilisé comme matière première. La teneur en fusarium des DDD reflète fidèlement celle de la matière première, puisque le processus de production d'éthanol ne change rien à la teneur en fusarium.

Aux États-Unis, la plus grande partie de l'éthanol est produite à partir du maïs, et une tonne de maïs produit environ 400 litres d'éthanol et 0,30 tonne de DDD. La teneur protéique moyenne est de 30 % dans le cas du maïs et de 48 % pour le soja. Le prix actuel sur le marché des DDD est d'environ 120 \$/t, ce qui représente un rabais de 10 % par rapport au prix courant d'environ 200 \$ la tonne américaine pour le tourteau de soja, après ajustement en fonction de la teneur en protéines.

LES POIS SECS ET LES TOURTEAUX PROTÉIQUES

Les pois secs figurent largement dans les rations porcines au Canada et en Europe, et à un degré moindre, dans la production avicole, bovine et autre. Ils affichent une teneur en protéine d'environ 22,5 %. Le pois chiche est une bonne source d'énergie, sa teneur en énergie digestible étant similaire à celle du blé. Les protéines des pois, des céréales et du tourteau de canola se complètent très bien du point de vue nutritionnel et ont un effet mutuellement bénéfique dans la ration. Normalement dans les rations porcines, les pois peuvent supplanter le tourteau de soja et les céréales riches en énergie comme le blé ou le maïs. Par conséquent, en additionnant le tiers du prix du tourteau de soja aux deux tiers du prix du blé ou du maïs, on arrive au prix plafond approximatif des pois fourragers. Par exemple, le prix courant du maïs au Manitoba est d'environ 130 \$/t et celui du soja, de 320 \$/t. Le prix d'option des pois secs est donc de 190 \$/t environ, comparativement au prix commercial courant de 155 \$/t; il y a donc un avantage économique significatif à utiliser les pois.

Il existe un nouveau type d'aliment du bétail, composé de deux tiers de pois moulus et d'un tiers de tourteau de canola. Il s'agit d'un heureux mélange, puisque le canola est une très bonne source de protéines, mais une faible source d'énergie digestible, tandis que les pois sont hautement digestibles, et leur aminogramme, caractérisé par une forte teneur en lysine, complète bien celui du tourteau de canola, à forte teneur en méthionine et en cystine.

Pour plus de renseignements sur les pois secs, veuillez communiquer avec :
Stan Skrypetz
Analyste des légumineuses et cultures spéciales
Téléphone : (204) 983-8972
Courriel : skrypetzs@agr.gc.ca

maïs en 2003-2004. Le prix moyen du maïs à prochain terme au CBoT devrait s'établir en moyenne à 2,15 \$US/boiss.

On prévoit que la production des **céréales fourragères** au Canada augmentera de façon significative, comme le reste de la production de céréales, d'oléagineux et de cultures spéciales, en raison de la hausse des rendements suite à l'amélioration des récoltes depuis la sécheresse de 2002-2003. En général, on s'attend à ce que le prix des céréales secondaires au Canada baisse à cause de la hausse de la production canadienne de céréales fourragères et de l'essor du dollar canadien.

La production de **blé** a considérablement augmenté en 2003 mais l'amélioration de la qualité des récoltes réduira la disponibilité du blé comme nourriture animale. On prévoit que le prix du blé fourrager de l'Ouest canadien en entrepôt (EE) à Thunder Bay baissera à environ 140 \$ la tonne (/t) comparativement à 174 \$/t en 2002-2003.

On prévoit que la consommation intérieure de **l'orge fourragère** augmentera considérablement et remplacera les importations de maïs états-unien et d'autres cultures canadiennes. On s'attend à ce que le prix moyen de l'orge (n° 1, fourragère, comptant, EE à Lethbridge) passe de 172 \$/t en 2002-2003 à 135 \$.

On s'attend à ce que le grossissement des disponibilités en **avoine** entraîne une augmentation considérable des exportations vers les États-Unis, ainsi qu'un accroissement de son utilisation fourragère canadienne. On prévoit que le prix moyen de l'avoine (É.-U., n° 2 lourde, CBoT à prochain terme) baisse de 194 \$CAN/t en 2002-2003 à 135 \$CAN/t.

Les importations de **maïs** dans l'Ouest canadien sont appelées à baisser considérablement du fait qu'elles seront supplantées par l'orge fourragère canadienne dont les stocks ont grossi. On prévoit que le prix moyen du maïs (n° 2 EC, comptant, en entrepôt à Chatham) baissera

à 135 \$/t comparativement à 145 \$/t en 2002-2003.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

La Division des politiques des grains

Michael Barg, Économiste des politiques

Téléphone : (204) 984-7791

Courriel : bargm@agr.gc.ca

Alex Campbell, Économiste des politiques

Téléphone : (204) 983-0579

Courriel : campbella@agr.gc.ca

Division de l'analyse du marché
Joe Wang, Analyste des céréales secondaires

Téléphone : (204) 983-8461

Courriel : wangjz@agr.gc.ca

© Her Majesty the Queen in Right of Canada, 2003

Electronic version available at
www.agr.gc.ca/mad-dam/

ISSN 1207-621X
AAFC No. 2081/E

Bi-weekly Bulletin is published by the:
Market Analysis Division,
Marketing Policy Directorate,
Strategic Policy Branch,
Agriculture and Agri-Food Canada.
500-303 Main Street
Winnipeg, Manitoba, Canada R3C 3G7
Telephone: (204) 983-8473
Fax: (204) 983-5524

Director: Maggie Liu
Chief: Fred Oleson

Editor: Gordon MacMichael

To receive a free e-mail subscription to Bi-weekly Bulletin, please send your request to bulletin@agr.gc.ca.

Issued also in French under title:
Le Bulletin bimensuel
ISSN 1207-6228
AAFC No. 2081/F

© Printed on recycled paper